



Relations franco-allemandes

5 ans traité d'Aix-la-Chapelle : « Un pari gagné pour la société civile »

Le 22 janvier 2024, le traité d'Aix-la-Chapelle célèbrera son 5^{ème} anniversaire, l'occasion de faire un premier bilan. Le traité se donnait pour objectif « d'élever [les] relations bilatérales à un niveau supérieur », entre autres, grâce à la création d'un nouveau dispositif destiné à rapprocher un peu plus les deux peuples.

En soutenant plus de 2 000 projets, le Fonds citoyen franco-allemand a prouvé l'importance d'une coopération de la société civile par-delà les frontières.

Les 130 actions soutenues autour de la Journée franco-allemande en sont le plus bel exemple.

Une réussite en quelques chiffres

Le Fonds citoyen s'est établi en tant qu'acteur de la coopération franco-allemande et fait face à une demande croissante : depuis son lancement, **près de 3 000 demandes de subvention ont été déposées et plus de 2 000 projets ont été financés**. Or, la demande ne cesse d'augmenter (**Graphique 1**). Les gouvernements ont pris note de cet engagement et du besoin croissant en **portant le budget annuel du Fonds citoyen de 2,4 millions à 5 millions d'euros** en 2022.

Le Fonds citoyen est **accessible** et vise à soutenir un grand nombre d'initiatives pour toucher **le public le plus large possible**. Ceci est reflété également par la répartition des catégories de projets soutenus. En effet, 73 % des subventions accordées s'élèvent à moins de 5 000 €. Ce sont donc le plus souvent de « petites » sommes qui permettent à des personnes engagées de réaliser leurs projets à fort impact local. (**Graphique 2**)

Les jumelages constituent l'un des fondements des relations entre les sociétés civiles française et allemande. Le Fonds citoyen a aussi pour mission de soutenir leur travail tout en mobilisant de **nouveaux actrices et acteurs** qui veulent s'engager avec le pays partenaire. Si 62 % des projets soutenus par le Fonds citoyen ont eu en effet lieu dans le cadre d'un jumelage entre villes ou régions, 75 % des projets soutenus étaient portés par des structures associatives. (**Graphique 3 & 4**)

Le Fonds citoyen vise à renforcer les liens entre des citoyennes et citoyens engagés de part et d'autre du Rhin, **dans l'ensemble des régions françaises et des Länder allemands**. Ainsi, de nombreux projets ont pu être soutenus dans le Grand Est, en Île-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes en France, et dans le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Bavière en Allemagne. Cependant, le Fonds citoyen porte une attention toute particulière à intensifier son action dans les régions éloignées de la frontière. (**Graphique 5**)



DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris/Berlin, 15 janvier 2024

4 facteurs clés de succès

« *Quatre facteurs expliquent le succès du Fonds citoyen* », explique **Benjamin Kurc**, responsable du Fonds citoyen franco-allemand. « *Son accessibilité correspond aux besoins des personnes engagées ; 18 Référentes et Référents régionaux ancrent le Fonds citoyen sur place et offrent un accompagnement individuel pour les porteuses et porteurs de projets ; les deux gouvernements sont convaincus de l'importance de l'échange citoyen et l'ont démontré avec le doublement du budget en 2022 ; enfin, le Fonds citoyen doit son succès aux milliers de personnes engagées dans les jumelages ou dans les associations, pierres angulaires de l'amitié franco-allemande, qui enrichissent leur engagement à travers un prisme et une perspective interculturels.* »

« *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse est fier de mettre en œuvre le Fonds citoyen. Grâce au financement par les gouvernements à hauteur de 5 millions d'euros par an et un fort engagement de la part d'initiatives citoyennes et de jumelages dans les deux pays, plus de 2 000 projets ont pu être soutenus. Cela montre que d'innombrables citoyennes et citoyens de toutes les générations s'engagent pour l'amitié franco-allemande, et ainsi pour la coopération et la paix. Conjointement, nous renforçons les échanges, les amitiés et l'engagement qui dépassent les frontières et qui font vivre une Europe de la diversité et de la démocratie* », ajoutent **Anne Tallineau** et **Tobias Bütow**, secrétaires généraux de l'OFAJ.

La diversité de projets (Journée franco-allemande et autres)

Autour du 22 janvier 2024, **130 projets** célèbrent la Journée franco-allemande : un bootcamp générateur de projets franco-allemands, une exposition sur la culture LGBT en Allemagne, des rencontres entre jumelages, des conférences et visites au sujet de la protection de l'environnement ou encore une journée dédiée aux élections européennes ...

Pour aller plus loin, n'hésitez pas à consulter [cette carte des actions](#) pour la #JFA2024. Vous trouverez davantage de [projets soutenus dans cette rubrique](#) ou **sur demande** à haag@fondscitoyen.eu.

Perspectives : Priorités pour 2024

Avec [l'appel à projets « Ensemble, plus forts »](#), le Fonds citoyen mettra **l'engagement social et solidaire** à l'honneur en 2024 : cet appel à projets s'adresse à ces bénévoles ou professionnels qui s'engagent pour une société solidaire, juste et diverse, mais aussi à des structures voulant agir davantage dans ce domaine.

De plus, le programme d'accompagnement « **Les jumelages de demain** » sera lancé, avec l'objectif d'aider les jumelages à relever des défis tels que l'engagement intergénérationnel ou l'appropriation de nouvelles thématiques.

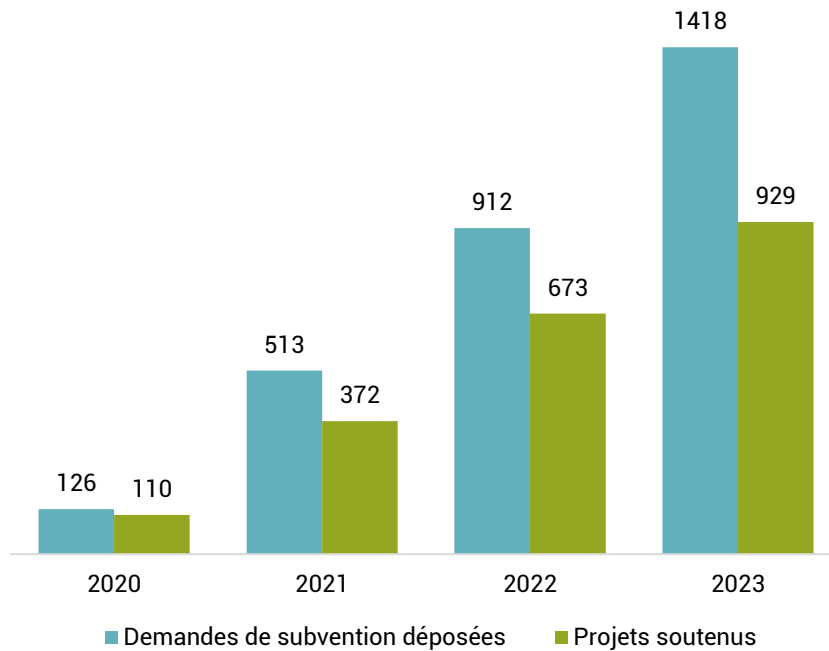
En vue des Jeux olympiques en France et de l'euro de football en Allemagne ainsi que des élections européennes, **le sport et l'Europe** seront des sujets de prédilection.



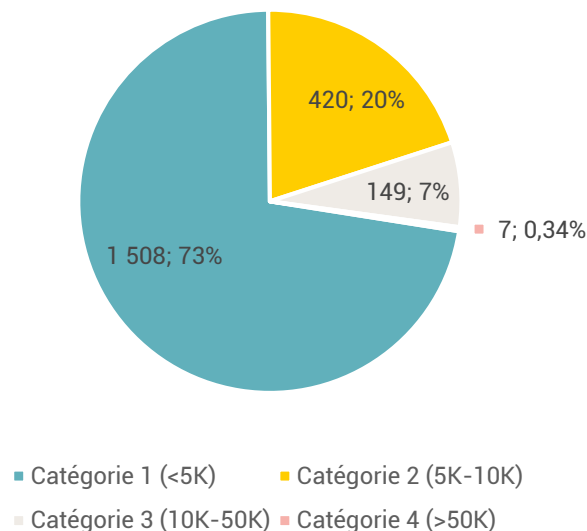
Annexe

Graphiques

Graphique 1 Évolution des demandes de subvention déposées et acceptées

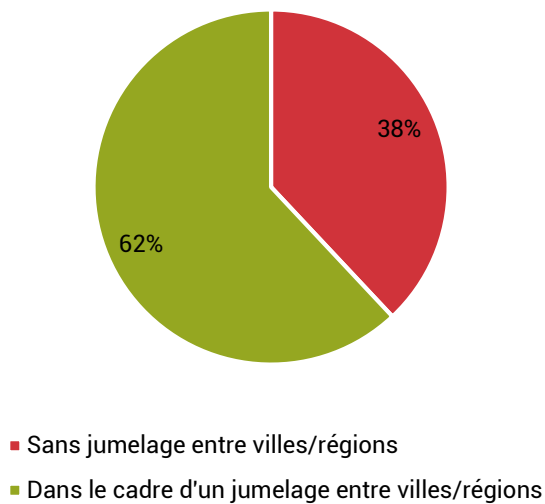


Graphique 2 Projets soutenus depuis 2020 selon catégorie de subvention

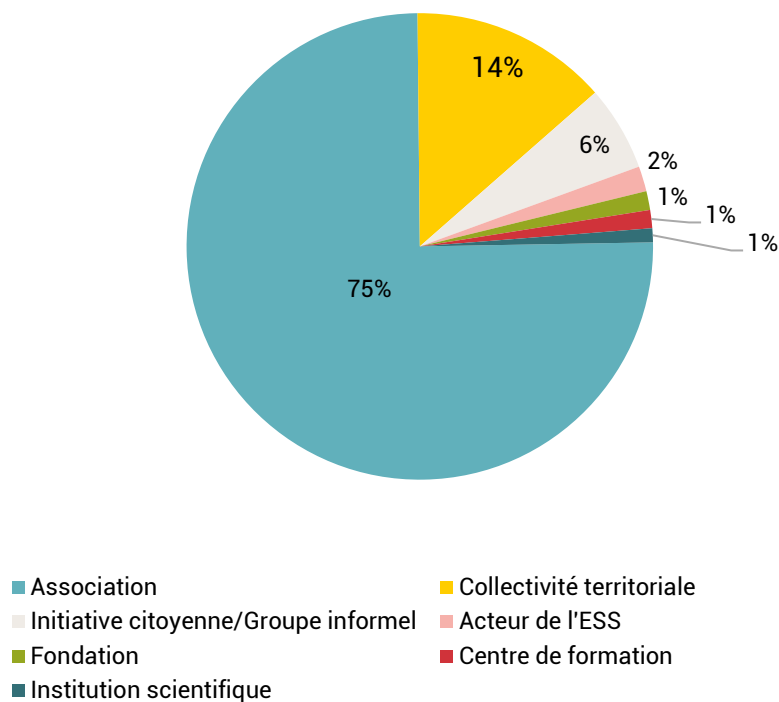




Graphique 3 Projets soutenus depuis 2020 dans le cadre d'un jumelage entre villes/régions

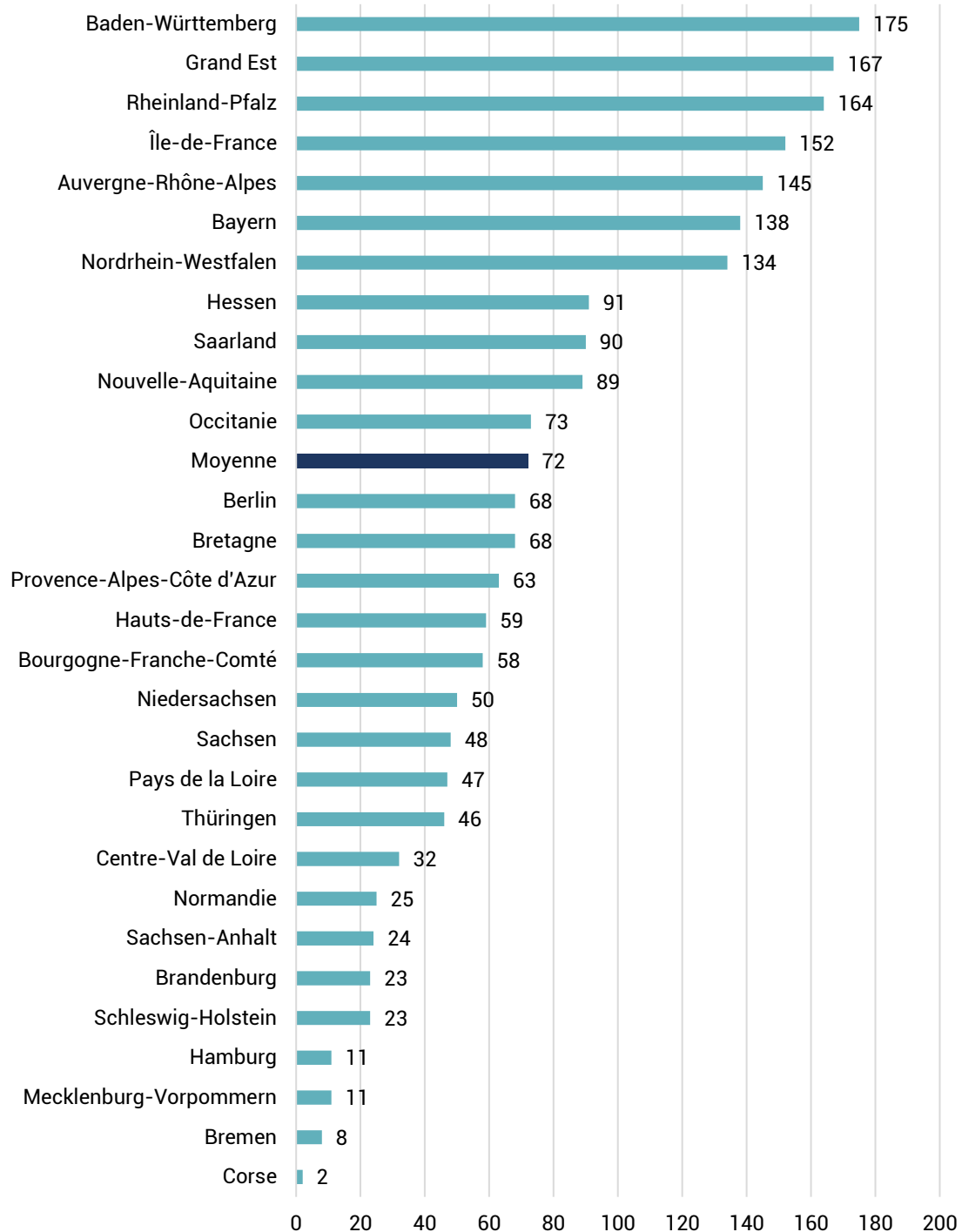


Graphique 4 Structures organisatrices des projets soutenus depuis 2020





Graphique 5 Répartition géographique des projets soutenus depuis 2020





Retour sur les étapes clés

22 janvier 2018 – Lors de l'anniversaire des 55 ans du traité de l'Élysée, l'Assemblée nationale et le Bundestag ont décidé de renouveler le traité historique de l'amitié entre la France et l'Allemagne.

Le rôle des parlements dans la coopération franco-allemande doit être renforcé et l'amitié entre les deux pays doit « être mieux perceptible[...], au quotidien, par l'ensemble des citoyens ». Plus tard, cette volonté deviendra plus concrète : en mai naît le « Groupe de réflexion franco-allemand pour le traité de l'Élysée ». La Fédération des Acteurs Franco-Allemandes pour l'Europe (FAFA) et la Vereinigung der deutsch-französischen Gesellschaften für Europa (VDFG) propose alors de créer « une structure organisationnelle et une plateforme similaire à l'OFAJ » pour « décharger financièrement le bénévolat et conférer une meilleure visibilité à leur cause ».



22 janvier 2019 – Avec le traité d'Aix-la-Chapelle, la France et l'Allemagne renforcent la coopération initiée avec le traité de l'Élysée de 1963.

Outre une coopération étroite sur le plan économique ou en matière de défense, le texte prévoit notamment de développer la reconnaissance mutuelle des diplômes et de promouvoir l'acquisition mutuelle de la langue de l'autre pays. Enfin, il y est décidé de renforcer l'amitié franco-allemande au sein de la société civile avec la création d'un « Fonds citoyen commun destiné à encourager et à soutenir les initiatives de citoyens et les jumelages entre villes dans le but de rapprocher encore [les] deux peuples » (article 12).



1er septembre 2019 – À la demande des deux gouvernements, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) initie la mise en place du Fonds citoyen. L'OFAJ est appelé à assurer le pilotage du Fonds citoyen.



16 avril 2020 – Le Fonds citoyen est lancé avec un budget annuel de 2,4 millions d'euros. Malgré la pandémie du Covid-19, 100 projets seront soutenus pendant cette première année.



Juin 2022 – Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que le ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse augmentent le budget annuel du Fonds citoyen à 5 millions d'euros.



DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris/Berlin, 15 janvier 2024

Contact presse :

Pour plus d'informations sur le Fonds citoyen et des demandes d'interview ou de reportage sur un projet, n'hésitez pas à contacter Johanna Haag :

06 24 21 58 61 | haag@fondscitoyen.eu

Le Fonds citoyen franco-allemand

Le [Fonds citoyen franco-allemand](#) conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile. Depuis sa création, le Fonds citoyen a soutenu [plus de 2 000 projets](#).

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse ([OFAJ](#)) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand.